



Sud Vendée Littoral  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

**COMMUNAUTE DE COMMUNES  
SUD VENDEE LITTORAL**

---

**PRESENTATION DES BUDGETS SUPPLEMENTAIRES 2020**

---

**RAPPORT**



## SOMMAIRE

<b>PREAMBULE .....</b>	<b>3</b>
<b>I. LE RAPPEL DES RESULTATS AFFECTES PAR BUDGET .....</b>	<b>3</b>
<b>II. LES EQUILIBRES DU BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2020 CONSOLIDE .....</b>	<b>6</b>
<b>III. LE BUDGET PRINCIPAL.....</b>	<b>7</b>
A. LES INSCRIPTIONS EN SECTION DE FONCTIONNEMENT .....	7
B. LES INSCRIPTIONS EN SECTION D'INVESTISSEMENT .....	8
1. La direction des fonctions supports.....	8
2. La stratégie du territoire .....	9
3. Les services techniques et l'environnement .....	11
4. Les services à la population et la cohésion sociale .....	13
5. Les autres inscriptions.....	13
<b>IV. LES BUDGETS ANNEXES .....</b>	<b>15</b>
A. LE BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF .....	15
B. LE BUDGET ANNEXE ORDURES MENAGERES .....	16
C. LE BUDGET ANNEXE ATELIERS RELAIS – PEPINIERES D'ENTREPRISES.....	17
D. LE BUDGET ANNEXE STEP VENDEOPOLE.....	18
E. LE BUDGET ANNEXE ZONES ACTIVITES ECONOMIQUES.....	19
F. LE BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT VENDEOPOLE.....	20

## PREAMBULE

Le budget supplémentaire, acte de report et d'ajustement, est une décision modificative particulière :

- En tant qu'acte de reports, il reprend les résultats, les restes à réaliser et reports adoptés dans le cadre du compte administratif de l'exercice précédent ;
- En tant qu'acte d'ajustements, il permet, comme toute décision modificative, de procéder à des ajustements, à des virements de crédits et des inscriptions nouvelles s'avérant nécessaires au regard de l'utilisation des crédits ou des engagements pris par le Conseil Communautaire depuis le vote du budget primitif.

Il convient de rappeler que les propositions de projet de budget supplémentaire formulées ne devaient porter que sur la section d'investissement or, eu égard à la crise sanitaire du Covid-19, des ajustements sont nécessaires.

Aussi, dans le cadre de cette première campagne de budget supplémentaire et afin d'aider les gestionnaires de crédits dans son élaboration, la Direction des Finances les a invités à se poser les questions suivantes :

- Les crédits inscrits au BP 2020 sont-ils suffisants ? Si non, il convient de demander des crédits supplémentaires et d'en expliquer la ou les raisons.
- Les crédits inscrits au BP 2020 sont-ils trop importants ? Tel sera le cas si une opération a pris du retard. De fait, l'enveloppe budgétaire estimée et inscrite au BP sera trop importante. Il convient de réévaluer, le plus précisément possible, le montant à inscrire pour 2020 et de détailler le phasage de l'opération en précisant le nombre d'années nécessaires à sa réalisation et les crédits devant être réservés pour chaque exercice.
- Il n'y a pas de crédits inscrits au BP 2020, car il s'agit d'une nouvelle opération ? Il convient de décrire succinctement le projet, en indiquant son montant et sa période de réalisation (sur 1 an, 2 ans etc...).

## I. LE RAPPEL DES RESULTATS AFFECTES PAR BUDGET

### Budget principal – B700

	Résultat cumulé de fonctionnement	Résultat cumulé d'investissement	Restes à réaliser
700 Principal	7 798 653,61	-	975 784,61
TOTAL	7 798 653,61	-	975 784,61
Besoin de financement			975 784,61
Affectation au compte 1068 (au minimum couverture du besoin de financement)			-
Report en section de fonctionnement (R002)			6 822 869,00
Report en section d'investissement (D001)			- 975 784,61

Budget Assainissement Non Collectif – B701

	Résultat cumulé de fonctionnement	Résultat cumulé d'investissement
701 Assainissement non collectif	27 815,49	28 809,19
TOTAL	27 815,49	28 809,19
Besoin de financement		
Affectation au compte 1068 (au minimum couverture du besoin de financement)		-
Report en section de fonctionnement (R002)		27 815,49
Report en section d'investissement (R001)		28 809,19

Budget Déchets Ménagers – B702

	Résultat cumulé de fonctionnement	Résultat cumulé d'investissement
702 Déchets ménagers	- 10 195,84	201,77
TOTAL	- 10 195,84	201,77
Besoin de financement		
Affectation au compte 1068 (au minimum couverture du besoin de financement)		-
Report en section de fonctionnement (D002)		- 10 195,84
Report en section d'investissement (R001)		201,77

Budget Ateliers Relais et Pépinières d'Entreprises – B703

	Résultat cumulé de fonctionnement	Résultat cumulé d'investissement
703 Ateliers relais - pépinières d'entreprises	394 192,42	- 778 862,75
TOTAL	394 192,42	- 778 862,75
Besoin de financement		
Affectation au compte 1068 (au minimum couverture du besoin de financement)		394 192,42
Report en section de fonctionnement		-
Report en section d'investissement (D001)		- 778 862,75

Budget Station d'Épuration – B708

	Résultat cumulé de fonctionnement	Résultat cumulé d'investissement
<b>708 STEP</b>	130 475,99	- 103 108,27
<b>TOTAL</b>	<b>130 475,99</b>	<b>- 103 108,27</b>
<b>Besoin de financement</b>		<b>- 103 108,27</b>
<b>Affectation au compte 1068 (au minimum couverture du besoin de financement)</b>		<b>103 108,27</b>
<b>Report en section de fonctionnement (R002)</b>		<b>27 367,72</b>
<b>Report en section d'investissement (D001)</b>		<b>- 103 108,27</b>

Budget Zones d'Activités Economiques – B705

	Résultat cumulé de fonctionnement	Résultat cumulé d'investissement
<b>705 Zones d'activités économiques</b>	- 575 959,58	340 215,87
<b>TOTAL</b>	<b>- 575 959,58</b>	<b>340 215,87</b>
<b>Report en section de fonctionnement (D002)</b>		<b>- 575 959,58</b>
<b>Report en section d'investissement (R001)</b>		<b>340 215,87</b>

Budget Lotissements Vendéopôle – B707

	Résultat cumulé de fonctionnement	Résultat cumulé d'investissement
<b>707 Lotissements Vendéopôle</b>	- 73 168,85	- 1 112 536,76
<b>TOTAL</b>	<b>- 73 168,85</b>	<b>- 1 112 536,76</b>
<b>Report en section de fonctionnement (D002)</b>		<b>- 73 168,85</b>
<b>Report en section d'investissement (D001)</b>		<b>- 1 112 536,76</b>

## II. LES EQUILIBRES DU BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2020 CONSOLIDE

Il s'agit des propositions de budgets supplémentaires agrégées des sept budgets.

FONCTIONNEMENT	DEPENSES	RECETTES
Opérations d'ordre	427 143,00	714 428,43
BS - Nouvelles propositions	624 646,16	535 011,79
Résultat de fonctionnement reporté (002)	659 324,27	6 878 052,21
Virement à la section d'investissement	6 416 379,00	-
<b>TOTAL FONCTIONNEMENT</b>	<b>8 127 492,43</b>	<b>8 127 492,43</b>
INVESTISSEMENT	DEPENSES	RECETTES
Virement de la section de fonctionnement	-	6 416 379,00
Restes à réaliser	-	-
Opérations d'ordre	662 228,43	-
BS - Nouvelles propositions	6 509 081,13	1 048 875,68
Excédent de fonctionnement capitalisé (compte 1068)	-	1 473 085,30
Résultat d'investissement reporté (001)	2 970 292,39	369 226,83
Emprunt	122 700,00	956 735,14
<b>TOTAL INVESTISSEMENT</b>	<b>10 264 301,95</b>	<b>10 264 301,95</b>

Budgets primitifs et supplémentaires 2020 cumulés du budget principal et des budgets annexes :

	BP 2020	BS 2020	Total 2020	Evolution
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
Dépenses	48 005 024,17	8 127 492,43	56 132 516,60	14,48%
Recettes	48 005 024,17	8 127 492,43	56 132 516,60	14,48%
<b>INVESTISSEMENT</b>				
Depenses	24 978 128,17	10 264 301,95	35 242 430,12	29,12%
Recettes	24 978 128,17	10 264 301,95	35 242 430,12	29,12%

### III. LE BUDGET PRINCIPAL

PROPOSITION DE BUDGET SUPPLEMENTAIRE :

FONCTIONNEMENT	DEPENSES	RECETTES
Opérations d'ordre	427 143,00	45 100,00
BS - Nouvelles propositions	604 142,00	579 695,00
Résultat de fonctionnement reporté (002)		6 822 869,00
Virement à la section d'investissement	6 416 379,00	
<b>TOTAL FONCTIONNEMENT</b>	<b>7 447 664,00</b>	<b>7 447 664,00</b>
INVESTISSEMENT	DEPENSES	RECETTES
Virement de la section de fonctionnement		6 416 379,00
Opérations d'ordre	- 7 100,00	
BS - Nouvelles propositions	6 480 070,17	1 048 875,68
Excédent de fonctionnement capitalisé (compte 1068)		975 784,61
Résultat d'investissement reporté (001)	975 784,61	
Emprunt	75 000,00	- 917 284,51
<b>TOTAL INVESTISSEMENT</b>	<b>7 523 754,78</b>	<b>7 523 754,78</b>

#### A. LES INSCRIPTIONS EN SECTION DE FONCTIONNEMENT

##### Nouvelles propositions

En recettes, Il est proposé d'inscrire la somme de 579 695,00 € correspondant au détail suivant :

- Chapitre 70, + 25 858,20 € correspondant à la refacturation au CIAS de la mise à disposition d'un agent de la communauté de communes,
- Chapitre 73, + 405 753 € relatifs à la notification des états 1259 FPU et TEOM,
- Chapitre 74, + 91 924,00 € relatifs à la notification de la DGF, +30 344,00 € et des allocations compensatrices, +61 580,00 €. Il convient de noter que le montant de la DCRTP (dotation de compensation de la réforme de la taxe professionnelle) n'a pas encore été notifiée,
- Chapitre 74, + 56 160,00 € correspondant à la refacturation aux communes membres des 78 000 masques commandés en leur nom par la CC SVL.

En dépenses, il est proposé d'inscrire la somme de 604 142,00 € correspondant au détail suivant :

- Chapitre 65, + 197 578,41 € correspondant à la régularisation de la participation TRIVALIS 2019, + 21 300,00 €, à la prise en charge par le budget principal du montant complémentaire de la participation TRIVALIS 2020, + 34 195,84 €, à l'augmentation de la participation GEMAPI et de la participation pour la démoustication, + 85 000,00 € et la subvention au CIAS, + 57 082, 41€,
- Chapitre 67, + 156 562,44 €, correspondant au reversement des parts SMPVA à la Ville de Luçon, + 41 372,44 €, à la réinscription des crédits initialement prévus pour les aides aux entreprises, + 59 030,00 € et à l'acquisition des masques pour le compte des 44 communes membres de la CC SVL, + 56 160,00 €,
- Chapitre 022, dépenses imprévues, il est proposé d'inscrire 250 000,00 € ; ce crédit porté au budget pour dépenses imprévues n'excède pas 15% des dépenses réelles de la section (suite à la crise sanitaire liée au Covid-19, le plafond des dépenses imprévues a été relevé de 7,5% à 15%).

### Opérations d'ordre

Il convient d'équilibrer le chapitre 042 et de faire de même pour le chapitre 040 en section d'investissement.

En recettes, inscription d'une enveloppe de 45 100,00 € répartis comme suit : 20 000 € pour valoriser les travaux en régie réalisés dans les bâtiments de la CCSVL par les agents des services techniques (récupération de la TVA) et 25 100,00 € pour les écritures d'amortissement ; pour une question d'équilibre budgétaire, le même montant est inscrit en section d'investissement, dépenses.

En dépenses, il est proposé d'inscrire la somme de 427 143,00 €, correspondant aux crédits nécessaires à la réalisation des écritures d'amortissement.

### Résultat de fonctionnement reporté (compte 002)

En recettes, le montant de 6 822 869,00 € correspond au résultat cumulé du report 2018, 5 411 667,96 €, et du résultat 2019, 2 386 985,65 €, minoré du besoin en section d'investissement de 975 784,61 €.

### Virement à la section d'investissement (compte 021)

Il est proposé de virer à la section d'investissement 6 416 379,00 €.

## **B. LES INSCRIPTIONS EN SECTION D'INVESTISSEMENT**

### (Cf. Annexes 1 A & B)

L'annexe 1A présente, dans le détail, la section d'investissement en dépenses et en recettes avec pour mémoire les crédits votés au budget primitif, les propositions au budget supplémentaire, le budget primitif et le budget supplémentaire cumulés.

L'annexe 1B présente quant à elle une version synthétique du financement des investissements (dépenses et recettes réelles).

Il convient de rappeler les enjeux qui ont prévalu au vote du budget primitif 2020 ; eu regard à l'autofinancement qui semblait se dégager en 2019 (1 271 732,66 €), la capacité maximale d'emprunt nouveau (1 600 000,00 €), les subventions d'équipement (3 447 271,38 €), le FCTVA (1 163 578,71 €) soit un total de 7 482 582,75 € et les dépenses qui s'élevaient à 8 510 921,60 € le besoin de financement restant à couvrir était alors de 1 028 338,85 € (Cf. Colonne 1 de l'annexe 1B).

Il est important de noter qu'au stade du budget supplémentaire 2020, les recettes ajustées pour les subventions d'équipement (+925 934,16 €), le FCTVA (+122 941,52 €) et l'autofinancement (+1 230 947,39 €) soit un total de 2 255 109,13 € couvrent très largement les besoins en crédits nouveaux qui s'élèvent à 749 460,63 €. Aussi, le recours à l'épargne des années précédentes n'est pas nécessaire (-1 208 338,85 €) et l'emprunt nouveau pourrait être minoré de 502 023,59 € (Cf. Colonnes 2 & 3 de l'annexe 1B).

### **1. La direction des fonctions supports**

**Siège Communautaire +13 000,00 €**

- Travaux siège – Opération 17 : Une ligne budgétaire supplémentaire est demandée afin d'acquérir du mobilier pour aménager l'accueil et pour créer un espace reprographie. Suite à la



demande de plusieurs agents se déplaçant à vélo, la mise en place d'un abri vélo et d'un aménagement extérieur sont également proposés ; l'objectif est d'encourager cette pratique et de s'inscrire dans une démarche de mobilité durable.

### La communication +37 466,04 €

La Communauté de Communes dispose d'une mini-chartre graphique administrative, édictant des règles pour des documents comme les cartes de visite, les courriers à entête, les enveloppes, et d'une chartre graphique pour le logo, précisant l'ensemble des règles d'utilisation graphiques du logo. Tous ces signes graphiques constituent l'identité de la CC SVL. La finalisation de cette opération permettra de poursuivre la mise en cohérence de la communication intercommunale ainsi que sa visibilité. Le coût de cet investissement est estimé à 5 087,04 €.

Le Pôle Communication avait initié, en 2019, la réalisation de deux brochures de promotion économique du territoire en lien avec l'agence de communication Médiapilote et sur l'impulsion du service Economie ; une brochure de promotion du parc d'activités du Vendéopôle et une brochure de promotion économique généraliste. La première a été achevée et diffusée auprès des entreprises du parc. La seconde brochure est en cours d'élaboration et le groupe de travail a souhaité revoir le principe créatif, induisant un besoin de crédits supplémentaires. Le coût de cet investissement est estimé à 2 379,00 €.

La création de la Communauté de communes Sud Vendée Littoral en 2017 a induit l'émergence de deux axes ; développer le sentiment d'appartenance de la population et attirer de nouveaux acteurs pour conforter le développement et l'attractivité du territoire.

L'objectif est donc de formaliser et de mettre en œuvre une stratégie de marketing territorial sur une période de 5 ans, raisonnée à une échelle pertinente, qui devra être cohérente avec celle développée par la SPL Sud Vendée Littoral Tourisme. Les moyens d'action employés permettront de déterminer le positionnement de la CC Sud Vendée Littoral dans le cadre de ses actions de communication, de définir les cibles marketing et de déployer des plans de communication qualitatifs et adaptés.

Cette opération dont le coût est estimé à 90 000,00 € (fonctionnement et investissement) serait réalisée sur 3 ans ; il est proposé d'inscrire 30 000,00 € au BS 2020.

## 2. La stratégie du territoire

### Développement économique -284 349,00 €

- Aménagement Rue du Pont neuf à l'île d'Elle – Opération 34 : les travaux ayant été réalisés et payés en grande partie en 2019, il ne reste quelques factures à mandater. Les crédits votés lors du budget primitif doivent donc être minorés de 474 441,00 €

- Aérodrome, requalification juridique – Opération 71 : L'objectif est de rétablir le statut juridique de l'aérodrome car à ce jour, même s'il s'appuie sur un arrêté préfectoral il est incorrect. Aussi, le service foncier a lancé une consultation pour l'attribution d'un marché d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la requalification juridique de l'aérodrome. Cette mission permettra à la collectivité de définir les différentes possibilités qui lui sont ouvertes et d'estimer les éventuels investissements nécessaires à leur mise en œuvre. Après analyse des résultats de la consultation et négociation avec le candidat qui pourrait être retenu, il apparaît que très peu de bureaux d'études réalisent ce type de mission et que la collectivité n'obtiendra pas de meilleures conditions financières en faisant une nouvelle consultation. Il est proposé d'inscrire 29 433.60 € TTC et de créer une nouvelle opération.

- Aides aux entreprises – Opération 45 : lors du vote du budget primitif 2020, des crédits budgétaires dédiés au régime des aides aux entreprises ont été inscrits, 100 000,00 € pour les dossiers déjà engagés et 127 526,00 € pour les nouveaux dossiers 2020. Compte tenu de la crise sanitaire et des conséquences économiques pour les entreprises du territoire, il a été décidé d'abonder au fond territorial résilience à hauteur de 112 680,00 € (2 €/hab.). Ces crédits sont défalqués de ceux cités ci-dessus pour le régime d'aide aux entreprises. Au regard des dossiers engagés à ce jour et des mises en paiement déjà effectuées sur l'exercice 2020, il reste désormais la somme de 9 716 € pour l'attribution de nouvelles aides en 2020 dans le cadre du régime des aides aux entreprises de la CCSVL.

De plus, le Conseil Départemental a annoncé la création d'un fond départemental de soutien de relance à l'activité économique et propose aux Communautés de Communes qui le souhaitent d'abonder à ce dispositif.

Aussi, après la réunion du Bureau Communautaire du 19 mai dernier, il est proposé d'inscrire les crédits suivants :

- 9 000,00 € pour le régime d'aide actuel ; seuls les dossiers réputés complets, mais non encore examinés par le Conseil Communautaire depuis le début de l'année, sont pris en compte. Il a été décidé de mettre fin à ce régime d'aide et de concentrer les moyens de la CC SVL sur le dispositif en partenariat avec le Conseil Départemental.
- 141 658,00 € pour la mise en œuvre du dispositif de relance en partenariat avec le Département ; les critères d'éligibilité seront définis ultérieurement.

### Le tourisme +57 000 €

- Mise en place de passerelles sur sentiers – Opération 70 : il est sollicité l'inscription de 2 000 € supplémentaires afin de faire face au surcoût constaté par rapport aux inscriptions budgétaires, lors de l'attribution du marché d'aménagement de la passerelle des Magnils Reigniers à l'entreprise SVEM TRICHET. Compte tenu de l'urgence à sécuriser ce site et de la possibilité offerte à la Collectivité s'agissant d'une dépense inscrite en opération non affectée, il a été fait le choix d'attribuer le marché sans attendre l'inscription budgétaire. Il s'agit donc d'une demande de régularisation.

- Pistes cyclables Chaillé les Marais – AP/CP 1803 : il est sollicité l'augmentation de 10 000 euros de cette autorisation de programme afin de porter le crédit de paiement 2020 à 150 000 €. L'estimation du maître d'œuvre pour l'aménagement de la piste cyclable de Chaillé les marais est de 139 000 € HT. L'inscription budgétaire actuelle ne laisse aucune marge de manœuvre et ne permet pas la réalisation de prestations complémentaires, tels que les bornages des terrains.

- Travaux Digue Ouest – Opération 40 : à l'issue de la réalisation des travaux d'aménagement de la piste cyclable de la digue ouest de la Faute Sur Mer, une moins-value de 40 000,00 € a été constatée.

- Aires de service de la Vélodyssée – AP/CP 1902 : au regard de l'estimation du maître d'œuvre pour la réalisation de l'aire d'accueil de la Vélodyssée sur la Commune de la Faute Sur Mer, il est proposé d'augmenter les crédits de paiement au titre de 2020 de 10 000,00 € sans modifier le montant de l'autorisation de programme arrêté à 72 000,00 €.

- Installation d'éco compteurs – Opération 70 Tourisme divers : il est proposé d'installer des éco compteurs sur les itinéraires de la CC SVL afin de mesurer leur fréquentation. Le montant de l'opération s'élève à 15 000,00 €.

- Travaux de mise aux normes de l'office de tourisme de Luçon – opération 25 : il est proposé d'inscrire 60 000,00 € concernant les différents réaménagements de l'office de tourisme de Luçon. Cette demande est justifiée par les prescriptions formulées lors de l'audit permettant la certification de la SPL Sud Vendée Littoral Tourisme. La non réalisation de ces travaux pourrait avoir des conséquences sur le renouvellement de la certification de la SPL.

### La stratégie du territoire +57 500 €

- Documents d'urbanisme des communes – Opération 46 : dans le cadre des procédures d'élaboration des documents d'urbanisme communaux, il est sollicité l'inscription de crédits supplémentaires à hauteur de 14 500 €, correspondant à la passation d'avenants pour les procédures d'élaboration des plans locaux d'urbanisme des communes de l'Aiguillon Sur Mer et de Ste Radegonde des Noyers. Ces plus-values découlent de la reprise de dossiers suite aux avis émis par les services de l'Etat.

- Elaboration du PLUIH – Opération 30 : Dans le cadre de la procédure d'élaboration du PLUI du pays de Sainte Hermine, il a été nécessaire de passer un avenant afin de tenir compte des reprises du dossier, sollicitées par les services de l'Etat, soit des crédits supplémentaires à hauteur de 13 000 €.

- Elaboration d'un schéma directeur des déplacements doux – Opération 36 : les restes à réaliser correspondant au marché du bureau d'ITEM en cours de réalisation n'ont pas été repris au budget primitif ; il conviendrait donc de procéder à la réinscription de 30 000,00 € sur cette ligne.

### L'habitat et l'énergie +20 000,00 €

- Elaboration d'un Plan Local de l'Habitat – Opération 49 : il est proposé d'inscrire la somme de 20 000,00 €.

## 3. Les services techniques et l'environnement

### Les déchets ménagers + 363 500,00 €

- Réhabilitation de la déchetterie de La Tranche sur Mer – AP/CP 1710 : il est proposé d'inscrire la somme de 433 500,00 € venant modifier le montant des crédits de paiement 2020 et le montant initial de l'AP passant de 600 000,00 € à 1 040 318,00 €.

- Etude globale "plan déchets 2019-2023" – Opération 51 : pour rappel, il a été convenu en bureau communautaire de lancer en juillet 2019 un marché de prestations de services pour la réalisation d'une étude globale « plan déchets 2019-2023 » intégrant une réflexion sur le mode de gestion, le financement de la collecte des déchets et le passage à la tarification incitative. Le coût de cette étude est estimé à environ 100 000 € (minimum) selon le niveau de prestation qui est en cours de discussion avec les élus (travail en mode projet pour définir le cahier des charges). Le marché ayant été notifié à un cabinet d'études pour un montant inférieur à l'inscription portée au budget primitif, il est proposé de la minorer de 70 000,00 €.

### Le développement durable et l'énergie +8 000,00 €

Il est proposé d'inscrire 8 000,00 € pour l'aménagement d'une chatterie à la fourrière animale qui permettrait d'accueillir les chats dans le respect des conditions sanitaires réglementaires et ainsi, exercer, complètement, la compétence fourrière animale ; il convient de rappeler qu'actuellement, les chats ne sont pas accueillis.

### Les bâtiments +225 350,00 €

- Réhabilitation de la gendarmerie de Chaillé les Marais – Opération 56 : Suite à la réalisation d'un rapport par la Direction des Services Techniques, il est proposé d'augmenter le budget alloué à la réhabilitation de la gendarmerie de Chaillé Les Marais de 128 250,00 €.

- Enveloppe divers travaux bâtiments – Opération 25 : une enveloppe supplémentaire de 42 000,00 € est sollicitée pour permettre d'engager rapidement des travaux de réparation sur différents bâtiments (remplacement de l'éclairage de la salle du Conseil sise à St Michel en l'Herm, reprise de la peinture au théâtre le Jean-Baptiste etc...) et bénéficier d'une réactivité en cas d'imprévus ou de sinistres.

- Aménagements divers salle de sport de St Jean – Opération 25 : il est demandé une enveloppe de 8 000,00 € pour l'acquisition de poteaux de badminton, potence de boxe et la pose de film solaire dans le dojo.

- Etude relamping sur l'ensemble des bâtiments – Opération 25 : il est demandé une enveloppe de 20 000,00 € pour réaliser une étude relamping sur l'ensemble des bâtiments de la Communauté de Communes.

- Travaux divers sur bâtiments – Opération 25 : des crédits supplémentaires sont demandés afin de réaliser les travaux suivants, peinture des façades à la maison de santé du Gué de Velluire pour 7 000,00 € et ravalements de façades de 10 logements locatifs pour 12 000,00 €. Il est proposé de minorer de 6 000,00 les crédits inscrits pour acquérir des défibrillateurs.

- Maison du Maître de digue à Chaillé les Marais – Opération 25 : il convient de rappeler qu'une partie du bâti (salle d'exposition) a subi des dégradations suites aux années de sécheresse. Un dossier sinistre a été déposé ainsi qu'un dossier de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle. Une indemnisation de 6 960,00 € (10 000 € moins la franchise) a été perçue par la CCSVL en novembre 2018. Le coût des travaux a été estimé à 48 500,00 € ; l'inscription d'une enveloppe supplémentaire de 8 500,00 € est sollicitée.

- Projet Centre Technique Intercommunal (CTI) – Opération 25 : une ligne supplémentaire de 10 600,00 € est sollicitée afin de pouvoir réaliser une étude de faisabilité pour la construction d'un centre technique intercommunal.

- Aire d'accueil des gens du voyage – Opération 25 : à la suite des dégradations constatées à l'aire d'accueil des gens du voyage dans le courant du mois d'avril 2020, il est proposé d'inscrire 5 000,00 € pour procéder à une étude de faisabilité en préalable aux travaux à réaliser.

### La voirie et les espaces verts +3 000 €

Il est proposé d'inscrire 3 000,00 pour acquérir du matériel afin d'effaroucher les étourneaux sur le Vendéopôle. Il convient de rappeler, qu'actuellement, une entreprise extérieure intervient sous un délai de 2 à 3 semaines. L'objectif est de pouvoir être plus réactif et de répondre aux sollicitations des entreprises quand les étourneaux viennent s'installer au sein du Vendéopôle (chaque année, des milliers d'étourneaux s'installent sur le site du Vendéopôle et génèrent des nuisances au niveau des véhicules et bâtiments des entreprises)

### Matériel / divers +60 000 €

Il est proposé d'inscrire une enveloppe de 60 000 € pour acquérir deux véhicules électriques neufs avec implantation de bornes de rechargement pour le siège.

## L'informatique et les systèmes d'information et de télécommunication +26 150,00 €

- Informatique – Opération 53 : il est proposé d'inscrire des crédits supplémentaires afin de procéder à l'acquisition de terminaux neufs pour un montant total de 23 700,00 € répartis comme suit ; 15 684,00 € TTC correspondant au report du mandatement d'un marché ponctuel de 2019 sur 2020 (dû à un oubli d'engagement par le service compta) et 7 944,00 € TTC correspondant aux travaux d'expertise nécessaires au déploiement de la fibre 20mo sur les sites de Chaillé (MSAP), Ste Hermine (ADS/IMS + EMI en Pont WIFI) et la Médiathèque de Luçon. Il convient de rappeler que les sites du siège à Luçon et de St Michel en l'Herm (SPL + Services CDC) sont déjà équipés d'un accès fibre. Luçon passera prochainement à 100 mo et St Michel restera à 20mo. L'expertise inclut les Frais de Mise en Service (FMS) et le soutien technique pour l'élaboration d'un réseau MPLS permettant à tous ces sites d'être interconnectés et d'accéder au même serveur (fichier, applications hébergées au siège) et à la même téléphonie IP. Il est également proposé d'inscrire des crédits supplémentaires afin d'acquérir des smartphones pour les agents des déchetteries du territoire pour un montant de 2 450,00 €.

### 4. Les services à la population et la cohésion sociale

#### Acquisition d'instruments de musique – AP/CP 1706 +8 619,59 €

Le gestionnaire demande que le reliquat de l'APCP 1706, courant de 2015 à 2020, soit inscrit au budget supplémentaire.

#### Interventions en Milieu Scolaire +27 120,00 €

Il est proposé d'inscrire des crédits supplémentaires à hauteur de 27 120,00 € pour acquérir du matériel pédagogique dont des casques VTT, du matériel d'archerie...

#### Centres aquatiques +127 104,00 €

Il est proposé d'inscrire des crédits à hauteur de 127 104,00 € pour acquérir du matériel pédagogique, du matériel de fitness aquatique, une sono portative, procéder à l'installation d'une vidéo surveillance et réaliser une étude d'attractivité sur chaque équipement.

### 5. Les autres inscriptions

#### Virement de la section de fonctionnement (compte 023)

Il est proposé de virer à la section d'investissement 6 416 379,00 €.

#### Résultat d'investissement reporté (compte 001) et excédent de fonctionnement capitalisé (compte 1068)

Le déficit d'investissement s'élève à 975 784,61 € ; ce besoin de financement est intégralement couvert par le l'excédent de fonctionnement capitalisé.

#### Emprunt

L'objectif affiché, tant au moment du Débat d'Orientations Budgétaires qu'au moment du vote du budget primitif, était de ne pas dépasser le remboursement annuel en capital qui est d'environ 1 600 000,00 € sur le budget principal. Lors du vote du budget primitif, les résultats n'étant pas connus, un emprunt d'équilibre d'un montant de 2 557 288,51 € avait été inscrit. Il est proposé de réduire cette inscription de 917 284,51 € et de maintenir une inscription à

hauteur de 1 640 004,00 €, correspondant à 1 600 000,00 € de nouvel emprunt et à 40 004,00 € d'emprunt CAF versé pour la construction de la maison de l'enfance de Luçon.

En dépenses, il est proposé d'ajuster les crédits nécessaires au remboursement du capital à hauteur de 75 000,00 € dont 44 500,00 €, non mandatés en 2019.

#### Opérations d'ordre budgétaires

Minoration, au chapitre 040, dépenses, de 7 100,00 € correspondant à l'ajustement des crédits pour l'amortissement des subventions d'un montant de +25 100,00 € et à la minoration des crédits prévus pour valoriser les travaux en régie, à hauteur de – 32 200,00 €, réalisés dans les bâtiments de la CC SVL par les agents des services techniques (récupération de la TVA) en dépenses ; pour une question d'équilibre budgétaire, le même montant est inscrit en section de fonctionnement, recettes.

#### Equilibre de la section d'investissement

Des dépenses d'équilibre ont été inscrites pour un montant de 5 730 609,54 €.

BUDGETS PRIMITIF ET SUPPLEMENTAIRE 2020 CUMULES :

	BP 2020	BS 2020	Total 2020	Evolution
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
Dépenses	31 560 156,00	7 447 664,00	39 007 820,00	19,09%
Recettes	31 560 156,00	7 447 664,00	39 007 820,00	19,09%
<b>INVESTISSEMENT</b>				
Depenses	10 876 199,00	7 523 754,78	18 399 953,78	40,89%
Recettes	10 876 199,00	7 523 754,78	18 399 953,78	40,89%

## IV. LES BUDGETS ANNEXES

Les gestionnaires de crédits n'ont demandé aucun crédit supplémentaire ; aussi, les résultats de l'exercice 2019 sont repris pour chacun des budgets annexes ci-dessous.

### A. LE BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

PROPOSITION DE BUDGET SUPPLEMENTAIRE :

FONCTIONNEMENT	DEPENSES	RECETTES
BS - Nouvelles propositions	500,00	- 27 315,49
Résultat de fonctionnement reporté (002)		27 815,49
Virement à la section d'investissement		
<b>TOTAL FONCTIONNEMENT</b>	<b>500,00</b>	<b>500,00</b>
INVESTISSEMENT	DEPENSES	RECETTES
Virement de la section de fonctionnement		-
BS - Nouvelles propositions	28 809,19	
Excédent de fonctionnement capitalisé (compte 1068)	-	-
Résultat d'investissement reporté (001)		28 809,19
<b>TOTAL INVESTISSEMENT</b>	<b>28 809,19</b>	<b>28 809,19</b>

En section de fonctionnement, en recettes, les redevances attendues sont minorées de 27 315,49 € et l'excédent reporté est de 27 815,49 €. En dépenses, il est proposé d'inscrire 500,00 € pour couvrir d'éventuelles admissions en non-valeur et créances éteintes.

En section d'investissement, l'excédent reporté est de 28 809,19 € ; des dépenses d'investissement d'équilibre d'un montant de 28 809,19 € sont inscrites.

BUDGETS PRIMITIF ET SUPPLEMENTAIRE 2020 CUMULES :

	BP 2020	BS 2020	Total 2020	Evolution
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
Dépenses	190 310,00	500,00	190 810,00	0,26%
Recettes	190 310,00	500,00	190 810,00	0,26%
<b>INVESTISSEMENT</b>				
Dépenses	11 560,00	28 809,19	40 369,19	71,36%
Recettes	11 560,00	28 809,19	40 369,19	71,36%

## B. LE BUDGET ANNEXE ORDURES MENAGERES

PROPOSITION DE BUDGET SUPPLEMENTAIRE :

FONCTIONNEMENT	DEPENSES	RECETTES
BS - Nouvelles propositions	- 10 195,84	
Résultat de fonctionnement reporté (002)	10 195,84	
Virement à la section d'investissement		
<b>TOTAL FONCTIONNEMENT</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
INVESTISSEMENT	DEPENSES	RECETTES
Virement de la section de fonctionnement		-
BS - Nouvelles propositions	201,77	
Excédent de fonctionnement capitalisé (compte 1068)	-	-
Résultat d'investissement reporté (001)		201,77
<b>TOTAL INVESTISSEMENT</b>	<b>201,77</b>	<b>201,77</b>

En section de fonctionnement, le déficit reporté est de 10 195,84 €. Il est proposé d'inscrire 15 000,00 € au chapitre 012 pour couvrir le remboursement des charges de personnel au budget principal, et de minorer le chapitre 65 de 25 195,84 € comme suit, +9 000,00 € pour couvrir les éventuelles admissions en non-valeur et créances éteintes et -34 195,84 € relatifs à la part de la participation due à TRIVALIS pris en charge par le budget principal.

En section d'investissement, l'excédent reporté est de 201,77 € ; des dépenses d'investissement d'équilibre d'un montant de 201,77 € sont inscrites.

BUDGETS PRIMITIF ET SUPPLEMENTAIRE 2020 CUMULES :

	BP 2020	BS 2020	Total 2020	Evolution
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
Dépenses	2 073 975,00	-	2 073 975,00	0,00%
Recettes	2 073 975,00	-	2 073 975,00	0,00%
<b>INVESTISSEMENT</b>				
Dépenses	9 500,00	201,77	9 701,77	2,08%
Recettes	9 500,00	201,77	9 701,77	2,08%



### C. LE BUDGET ANNEXE ATELIERS RELAIS – PEPINIÈRES D'ENTREPRISES

PROPOSITION DE BUDGET SUPPLEMENTAIRE :

FONCTIONNEMENT	DEPENSES	RECETTES
BS - Nouvelles propositions	-	-
Résultat de fonctionnement reporté (002)	-	-
Virement à la section d'investissement	-	-
<b>TOTAL FONCTIONNEMENT</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
INVESTISSEMENT	DEPENSES	RECETTES
BS - Nouvelles propositions	-	-
Excédent de fonctionnement capitalisé (compte 1068)	-	394 192,42
Résultat d'investissement reporté (011)	778 862,75	-
Emprunt	-	384 670,33
<b>TOTAL INVESTISSEMENT</b>	<b>778 862,75</b>	<b>778 862,75</b>

Il n'est proposé aucune inscription en section de fonctionnement.

En section d'investissement, le déficit est de 778 862,75 € ; afin de couvrir le déficit, l'excédent de fonctionnement, affecté dans son intégralité au compte 1068, est de 394 192,42 € et un emprunt d'équilibre de 384 670,33 € est inscrit afin d'équilibrer la section.

BUDGETS PRIMITIF ET SUPPLEMENTAIRE 2020 CUMULES :

	BP 2020	BS 2020	Total 2020	Evolution
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
Dépenses	1 275 951,00	-	1 275 951,00	0,00%
Recettes	1 275 951,00	-	1 275 951,00	0,00%
<b>INVESTISSEMENT</b>				
Depenses	1 613 851,00	778 862,75	2 392 713,75	32,55%
Recettes	1 613 851,00	778 862,75	2 392 713,75	32,55%

## D. LE BUDGET ANNEXE STEP VENDEOPOLE

### PROPOSITION DE BUDGET SUPPLEMENTAIRE

FONCTIONNEMENT	DEPENSES	RECETTES
Opérations d'ordre		
BS - Nouvelles propositions	10 000,00	- 17 367,72
Résultat de fonctionnement reporté (002)		27 367,72
Virement à la section d'investissement		
<b>TOTAL FONCTIONNEMENT</b>	<b>10 000,00</b>	<b>10 000,00</b>
INVESTISSEMENT	DEPENSES	RECETTES
Virement de la section de fonctionnement		-
Restes à réaliser		
Opérations d'ordre		
BS - Nouvelles propositions		
Excédent de fonctionnement capitalisé (compte 1068)		103 108,27
Résultat d'investissement reporté (001)	103 108,27	
Emprunt		
<b>TOTAL INVESTISSEMENT</b>	<b>103 108,27</b>	<b>103 108,27</b>

En section de fonctionnement, en recettes, l'excédent reporté est de 27 367,72 € et les crédits prévus au chapitre 70 sont minorés de 17 367,72 € ; en dépenses, il est proposé d'inscrire 10 000,00 € afin de permettre le remboursement des frais de personnel au budget principal.

En section d'investissement, le déficit reporté est de 103 108,27 € ; l'affectation du résultat, compte 1068, est de 103 108,27 €.

### BUDGETS PRIMITIF ET SUPPLEMENTAIRE 2020 CUMULES :

	BP 2020	BS 2020	Total 2020	Evolution
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
Dépenses	260 167,00	10 000,00	270 167,00	3,70%
Recettes	260 167,00	10 000,00	270 167,00	3,70%
<b>INVESTISSEMENT</b>				
Dépenses	149 067,00	103 108,27	252 175,27	40,89%
Recettes	149 067,00	103 108,27	252 175,27	40,89%

## E. LE BUDGET ANNEXE ZONES ACTIVITES ECONOMIQUES

PROPOSITION DE BUDGET SUPPLEMENTAIRE :

FONCTIONNEMENT	DEPENSES	RECETTES
Opérations d'ordre	-	575 959,58
BS - Nouvelles propositions		-
Résultat de fonctionnement reporté (002)	575 959,58	-
Virement à la section d'investissement	-	-
<b>TOTAL FONCTIONNEMENT</b>	<b>575 959,58</b>	<b>575 959,58</b>
INVESTISSEMENT	DEPENSES	RECETTES
Opérations d'ordre	575 959,58	-
BS - Nouvelles propositions	-	-
Résultat d'investissement reporté (001)	-	340 215,87
Emprunt		235 743,71
<b>TOTAL INVESTISSEMENT</b>	<b>575 959,58</b>	<b>575 959,58</b>

En section de fonctionnement, le déficit reporté est de 575 959,58 € ; afin d'équilibrer la section, un montant identique est inscrit au compte de stocks en recettes.

En section d'investissement, l'excédent reporté est de 340 215,87 € et un emprunt d'équilibre de 235 743,71 € est inscrit ; en dépenses, il est proposé d'inscrire 575 959,58 € au compte de stocks (équilibre entre section).

BUDGETS PRIMITIF ET SUPPLEMENTAIRE 2020 CUMULES :

	BP 2020	BS 2020	Total 2020	Evolution
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
Dépenses	1 769 830,00	575 959,58	2 345 789,58	24,55%
Recettes	1 769 830,00	575 959,58	2 345 789,58	24,55%
<b>INVESTISSEMENT</b>				
Dépenses	1 543 962,00	575 959,58	2 119 921,58	27,17%
Recettes	1 543 962,00	575 959,58	2 119 921,58	27,17%

## F. LE BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT VENDEOPOLE

PROPOSITION DE BUDGET SUPPLEMENTAIRE :

FONCTIONNEMENT	DEPENSES	RECETTES
Opérations d'ordre	-	93 368,85
BS - Nouvelles propositions	20 200,00	-
Résultat de fonctionnement reporté (002)	73 168,85	-
Virement à la section d'investissement	-	-
<b>TOTAL FONCTIONNEMENT</b>	<b>93 368,85</b>	<b>93 368,85</b>
INVESTISSEMENT	DEPENSES	RECETTES
Opérations d'ordre	93 368,85	-
BS - Nouvelles propositions	-	-
Résultat d'investissement reporté (001)	1 112 536,76	-
Emprunt	47 700,00	1 253 605,61
<b>TOTAL INVESTISSEMENT</b>	<b>1 253 605,61</b>	<b>1 253 605,61</b>

En section de fonctionnement, le déficit reporté est de 73 168,85 € et une inscription de 20 200,00 € est proposée afin d'ajuster les intérêts des emprunts ; afin d'équilibrer la section, 93 368,85 € sont inscrits au compte de stocks en recette.

En section d'investissement, le déficit reporté est de 1 112 536,76 € et 93 368,85 € au compte de stocks (équilibre entre section) et 47 700,00 € pour ajuster le capital dû des emprunts sont inscrits ; une recette de 1 253 605,61 € en emprunt est inscrite pour équilibrer la section.

BUDGETS PRIMITIF ET SUPPLEMENTAIRE 2020 CUMULES :

	BP 2020	BS 2020	Total20	Evolution
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
Dépenses	10 874 635,17	93 368,85	10 968 004,02	0,85%
Recettes	10 874 635,17	93 368,85	10 968 004,02	0,85%
<b>INVESTISSEMENT</b>				
Depenses	10 773 989,17	1 253 605,61	12 027 594,78	10,42%
Recettes	10 773 989,17	1 253 605,61	12 027 594,78	10,42%